

CISION CODE 35  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Programme Réfection et construction des infrastructures municipales

### LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC OCTROIE PLUS DE 1,8 M\$ À LA VILLE DE MONT-JOLI

**Mont-Joli, le 26 juin 2019.** – Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, la ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M<sup>me</sup> Marie-Eve Proulx, est heureuse d’annoncer une aide financière de 1 816 080 \$ pour la construction de la caserne de pompiers de Mont-Joli.

Le gouvernement du Québec est fier de contribuer à la réalisation de ces travaux par l’entremise de son programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM). La Ville complétera le financement, pour un investissement gouvernemental-municipal totalisant près de 2,6 M\$.

#### **Citations :**

« L’annonce d’aujourd’hui vient répondre à un besoin essentiel de la Ville de Mont-Joli. En proposant un environnement spacieux et moderne, la nouvelle caserne sera adaptée aux réalités du travail de pompier. Mais surtout, elle améliorera grandement l’efficacité des interventions et la sécurité des employés. »

*Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*

« Investir dans les infrastructures municipales permet d’offrir à la population des services publics de qualité. Notre gouvernement est fier de travailler de pair avec ses partenaires, partout au Québec, pour créer des milieux de vie prospères et durables. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« L’importante contribution du gouvernement du Québec nous permettra d’améliorer nos installations et de les rendre plus sécuritaires pour notre personnel. Visuellement parlant, cette nouvelle construction viendra combler un vide dans le secteur où elle sera érigée et participera du même coup à sa revitalisation et à son embellissement. »

*Martin Soucy, maire de Mont-Joli*

#### **Faits saillants :**

- Le nouveau bâtiment de deux étages comprendra notamment cinq portes de garage, des espaces de rangement, des bureaux administratifs ainsi que des espaces de vie pour les employés. Le projet prévoit aussi l’aménagement d’une salle de formation et de salles de décontamination et de séchage des habits.

- L'aide financière provient du [Programme Réfection et construction des infrastructures municipales \(RÉCIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion, d'agrandissement ou de réfection d'infrastructures municipales afin d'assurer la pérennité des services aux citoyens. En vertu de ce programme, le coût maximal admissible du projet a été établi à 2 594 400 \$.
- [Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029](#) prévoit des investissements de près de 7,2 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En y ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont plus de 16,7 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours de cette période.

#### Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation>



<https://twitter.com/MAMhQC/>

– 30 –

#### Sources : Amélie Dionne

Directrice des communications  
et attachée de presse  
Cabinet de la ministre  
déléguée au Développement  
économique régional et  
ministre responsable des  
régions de Chaudière-  
Appalaches, du Bas-Saint-  
Laurent et de Gaspésie-Îles-  
de-la-Madeleine  
418 691-5650

#### Bénédicte Trottier Lavoie

Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des  
Affaires municipales et de  
l'Habitation et ministre  
responsable de la région du  
Saguenay-Lac-Saint-Jean  
418 691-2050

Renseignements : **Équipe des relations de presse**  
Direction des communications du  
ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 3746